

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

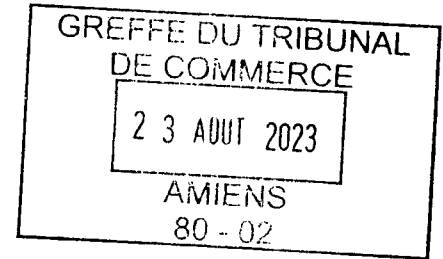
**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 60035 Numéro SIREN : 431 290 758 Nom ou dénomination : A.T.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006438

A.T.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 440 euros
Siège social : 2 Chemin Croisé de Bellevue
80300 ALBERT
RCS AMIENS 431 290 758



**RAPPORT DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires est en hausse de 709,76 %. Cette hausse s'explique par l'apport partiel d'actif de la branche d'activité de vente de matériel de bricolage par la société A.D.M. à notre société.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons maintenir notre niveau d'activité lors de l'exercice en cours.

Paraphes

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

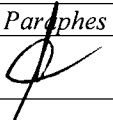
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 168 731,40 euros contre 391 315,20 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 709,76%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 48 014,89 euros contre 6 571,37 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 630,67%.

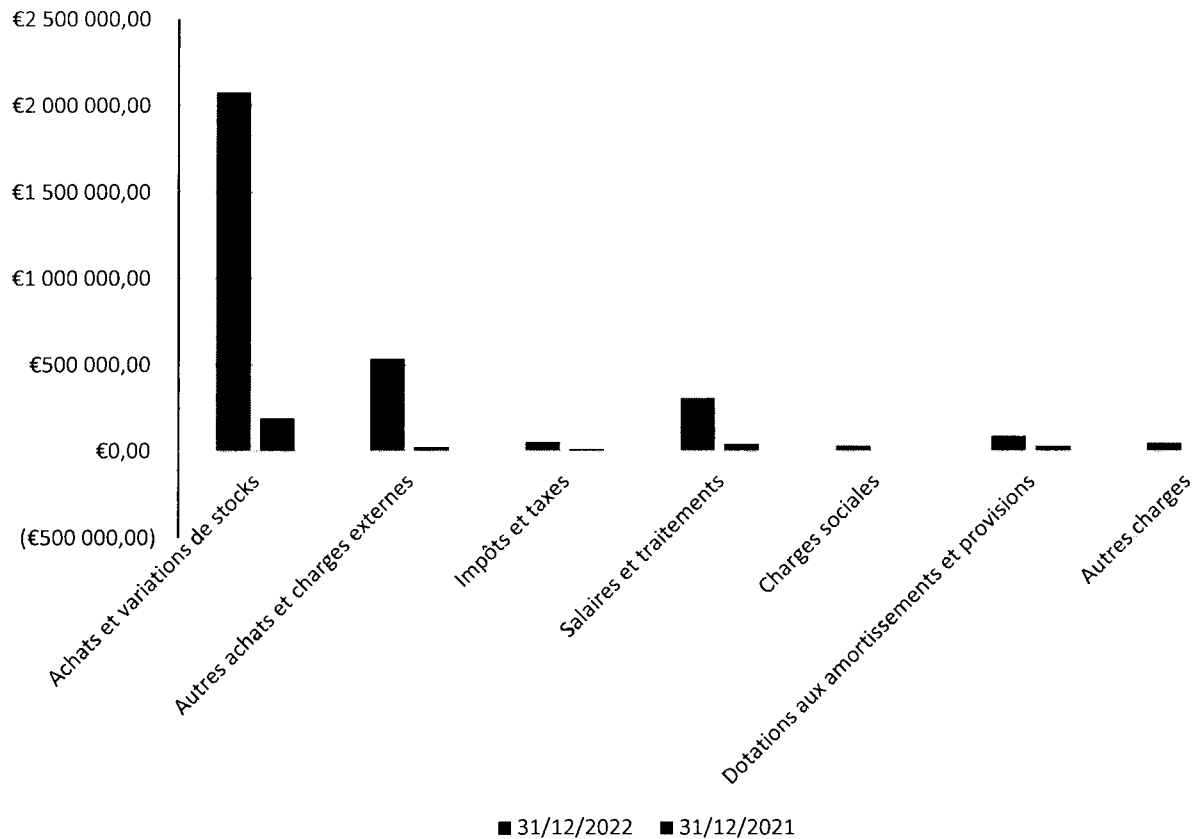
L'effectif salarié moyen s'élève à 15,00 contre 4,00 pour l'exercice précédent, soit une variation de 275,00%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 155 644,55 euros contre 307 706,79 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 925,54%. Ces dernières se composent des postes suivants :

	Var.	31/12/2022	31/12/2021
Achats et variations de stocks	980,79 %	2 080 740,84 €	192 519,68 €
Autres achats et charges externes	1 961,38 %	537 418,17 €	26 070,76 €
Impôts et taxes	342,60 %	56 225,08 €	12 703,27 €
Salaires et traitements	601,58 %	308 797,59 €	44 014,72 €
Charges sociales	3 604,96 %	34 404,03 €	- 981,58 €
Dotations aux amortissements et provisions	171,79 %	89 419,79 €	32 900,36 €
Autres charges	10 042,01 %	48 639,05 €	479,58 €

Paraphes


REPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION



Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 61 101,74 euros contre 90 179,78 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,24%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 81 378,73 euros (-60,12 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 142 480,47 euros contre 90 119,66 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 58,10%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 4 430,79 euros contre un montant nul pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 39 957,00 euros contre 23 882,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 67,31%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 106 954,26 euros contre un bénéfice de 66 237,66 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 61,47%.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 824 811,31 euros contre 1 207 267,05 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 133,98%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 106 954,26 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	106 954,26 euros
A la réserve légale	344,00 euros
Solde	106 610,26 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 944 147,85 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 034 191,70 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

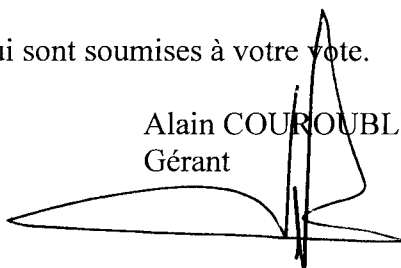
GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

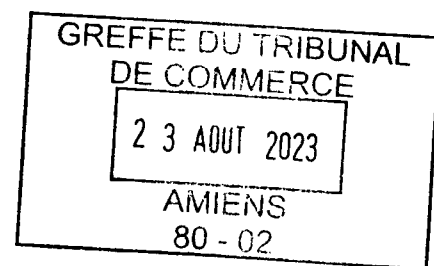
Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Alain COUROUBLE
Gérant



A.T.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 440 euros
Siège social : 2 Chemin Croisé de Bellevue
80300 ALBERT
RCS AMIENS 431 290 758



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 106 954,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	106 954,26 euros
A la réserve légale	344,00 euros
Solde	106 610,26 euros

En totalité au compte "*autres réserves*" qui s'élève ainsi à 944 147,85 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'A' or similar character, written over the text 'La Gérance'.

SARL

A.T.C.

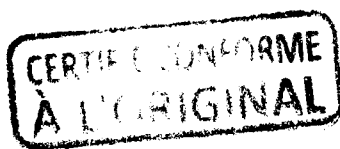
2 CHEMIN CROISE DE BELLEVUE

80300 ALBERT

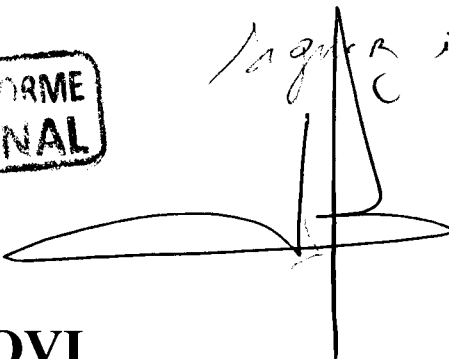
Exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Comptes arrêtés au 31 décembre 2022

COMPTES ANNUELS



Signé en

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a vertical line and a horizontal stroke.

SA SECOVI

605 RUE SAINT FUSCIEN

BP 50067

80092 AMIENS



SOMMAIRE

1. ETATS DE SYNTHESE	1
1.1. BILAN ACTIF	2
1.2. BILAN PASSIF	3
1.3. COMPTE DE RESULTAT NEGOCE	4
2. ANNEXE	6
2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
2.2. NOTES SUR LE BILAN	10
2.3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	17

00000

00000

000

00000

000

ETATS DE SYNTHESE

00000 00000000 0000

00000000

23 AOUT 2023

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	AMIENS Net 80 - 02 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 474,04	13 474,04		
Fonds commercial (1)	56 406,14		56 406,14	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	658 854,86	23 000,00	635 854,86	635 854,86
Constructions	2 692 013,07	2 376 111,14	315 901,93	376 809,04
Installations techniques, matériel et outillage industriels	67 004,24	61 381,46	5 622,78	
Autres immobilisations corporelles	427 305,17	427 305,16	0,01	368,35
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 252,37		1 252,37	1 252,37
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 916 309,89	2 901 271,80	1 015 038,09	1 014 284,62
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	877 117,86	160 106,99	717 010,87	98 741,77
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	371 072,27		371 072,27	2 178,31
Autres créances	250 065,01		250 065,01	43 945,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	470 755,07		470 755,07	48 117,35
Charges constatées d'avance (3)	870,00		870,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 969 880,21	160 106,99	1 809 773,22	192 982,43
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 886 190,10	3 061 378,79	2 824 811,31	1 207 267,05
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 440,00	8 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 077 459,85	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800,00	800,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	837 537,59	771 299,93
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	106 954,26	66 237,66
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 034 191,70	846 337,59
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	200,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	704 196,86	330 769,44
Dettes fiscales et sociales	60 725,33	18 769,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 390,65	11 390,65
Autres dettes	14 106,77	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	790 619,61	360 929,46
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 824 811,31	1 207 267,05
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	790 419,61	360 929,46
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

2023 2024

ANNEXE

2023

2024

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL A.T.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 824 811 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 106 954 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 7 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2016-07, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	56 406			56 406
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 474			13 474
Immobilisations incorporelles	69 880			69 880
– Terrains	658 855			658 855
– Constructions sur sol propre	2 110 220			2 110 220
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	581 793			581 793
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 204	5 800		67 004
– Installations générales, agencements aménagements divers	273 493			273 493
– Matériel de transport	135 757			135 757
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 055			18 055
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 379 399	5 800		3 845 177
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 252			1 252
Immobilisations financières	1 252			1 252
ACTIF IMMOBILISE	3 450 531	5 800		3 916 310

NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	56 406
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	56 406

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 474			13 474
Immobilisations incorporelles				13 474
– Terrains	23 000			23 000
– Constructions sur sol propre	1 733 411	60 907		1 794 318
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	581 793			581 793
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 204	177		61 381
– Installations générales, agencements aménagements divers	273 493			273 493
– Matériel de transport	131 153	4 604		135 757
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 055			18 055
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 366 367	65 689		2 887 798
ACTIF IMMOBILISE	2 366 367	65 689		2 901 272

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 623 260 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 252		1 252
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	371 072	371 072	
Autres	250 065	250 065	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	870	870	
Total	623 260	622 007	1 252
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RFA A RECEVOIR	115 000
Total	115 000

NOTES SUR LE BILAN**CAPITAUX PROPRES**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 11 440,00 Euros décomposé en 143 titres d'une valeur nominale de 80,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	80,00
Titres émis pendant l'exercice	43	80,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	143	80,00

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 790 420 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	704 197	704 197		
Dettes fiscales et sociales	60 725	60 725		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 391	11 391		
Autres dettes (**)	14 107	14 107		
Produits constatés d'avance				
Total	790 420	790 420		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
PARVENUES	112 229
DETTES/CONGES PAYES	23 685
CH. SOC. S/CP A PAYER	3 490
CHARGES A PAYER	14 523
ETAT, CH. A PAYER	1 215
Total	155 141

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONST. D AVANCE	870		
Total	870		